



Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690, chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec G0X 1N0

PROCÈS-VERBAL

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.
Lieu : Centre communautaire, Salle Léo-Duplessis, Saint-Mathieu-du-Parc
Date : **Samedi 13 juillet 2019**
Heure : **9 h 15**

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.

M. Pierre Bertrand, président, souhaite la bienvenue aux 79 personnes présentes et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'un président d'assemblée.

AG-2019-01 Nomination d'un président d'assemblée.

Il est proposé par M Christian Lefebvre, appuyé par M Michel Devost et unanimement résolu de nommer M. Pierre Bertrand à titre de président de l'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'assemblée.

Considérant que les membres ont reçu par courriel l'avis de convocation au moins 10 jours avant l'assemblée, que le quorum de 25 membres en règle est atteint (58 sont présents), le président d'assemblée déclare l'assemblée officiellement ouverte, il est 9 h 10 heures.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

AG-2019-02 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M Daniel Bourassa, appuyé par M Roger Sylvestre et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que transmis.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juillet 2018

AG-2019-03 Adoption du procès-verbal.

Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.

Il est proposé par M. Michel Devost, appuyé par M Gilles Thibodeau et unanimement résolu de dispenser le président d'assemblée de la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal du 14 juillet 2018 tel que déposé.

6. Suivi des résolutions de l'AGA du 14 juillet 2018.

Les propositions ayant été exécutées, il n'y a aucun suivi particulier à inscrire au procès-verbal.

7. Rapport du président et des activités de l'année.

M. Bertrand, président sortant, remercie les membres du conseil d'administration pour leur participation et souhaite bonne chance au nouvel exécutif.

Les activités ont bien fonctionné (souper spaghetti, visite du père Noël sur le lac avec Lyne, cabane à sucre par Jean-Pierre, la pêche en herbe. La pêche pour les femmes devrait à nouveau avoir lieu l'an prochain en souhaitant plus d'inscriptions.

Une nouvelle plateforme devrait être mise en place pour le site internet. Le Souricier a également changé de plateforme et la version papier se poursuit. Si vous avez des idées, en faire part au conseil.

Nous avons eu une rencontre avec les maires de chacune des municipalités pour échanger sur des préoccupations communes et nos attentes.

Je quitte l'APLS, mais je serai conseiller municipal le 25 juillet. Sur les locations de tourisme. Il y aura une rencontre pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. L'APLS devrait réfléchir sur ce sujet.

Concernant le réseau de la fibre optique, actuellement il y a une guerre de tranchées entre Bell et Maskicom. Le branchement devrait se faire en fin septembre selon le représentant de Maskicom. Le déploiement va rapidement. Il y aura un forfait pour le branchement directement dans la maison. Trois services sont disponibles, internet, téléphonie et télévision.

8. Rapport du secrétaire.

M. Pierre Harnois fait rapport du document déposé et transmis.

8.1 Modifications aux statuts et règlements.

AG-2019-04 Modifications aux statuts et règlements

Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par Daniel Frigon et Michel Devos et unanimement résolu d'adopter la modification aux statuts et règlements ci-dessus :

ARTICLE 4 - ANNÉE FISCALE

L'année fiscale de l'Association sera du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ARTICLE 8 – COTISATION DES MEMBRES

La cotisation est fixée par vote lors de l'assemblée générale annuelle et prend effet le 1^{er} janvier de l'année qui suit son acceptation.

La cotisation est annuelle et due le 1^{er} janvier de l'année en cours. Le non-paiement entrainera automatiquement la perte de tous les droits et privilèges incluant l'accès au débarcadère.

9. Rapport de la trésorière.

9.1 Présentation et adoption des états financiers et du bilan 2018-2019.

Mme Martine Lord présente et commente les états financiers 2018-2019

AG-2019-05 Adoption des états financiers 2018-2019.

Considérant que les membres de l'AGA ont pris connaissance des états financiers tels que transmis lors de l'avis de convocation.

Il est proposé par M André Boucher, appuyé par M Gilles Thibodeau et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2018-2019 tels que déposés.

9.2 Présentation et adoption du rapport du vérificateur.

Mme Martine Lord fait lecture du rapport du vérificateur et informe les membres que M. Christian Lefebvre et Mme Élisabeth Rivard ont transmis à l'APLS une lettre de conformité en rapport avec les activités financières de l'APLS. Les deux vérificateurs informent l'assemblée qu'il se retire du dossier pour la prochaine année.

AG-2019-06 Motion de félicitations

Il est proposé par Mme Brigitte Bourdage, appuyé par M André Boucher et unanimement résolu d'adopter une motion de félicitations pour le travail accompli au fil des années par M Christian Lefebvre et Mme Élisabeth Rivard dans le cadre de la vérification des états financiers de l'APLS.

10 Rapport des comités.

10.1 Comité du Souricier.

M Jean Vallières fait rapport de ce comité et explique le passage à une nouvelle plateforme pour la confection du Souricier. Celui-ci devrait. Inclure : une chronique historique, environnement, santé, La sortie est prévue pour janvier.

Il mentionne également la mise à jour de la Trousse des nouveaux riverains.

10.2 Comité sur les activités de pêche.

M Roger Sylvestre informe les membres des activités du comité. Le 11 juin l'ensemencement a été fait. Comité sur la pêche a des objectifs précis, entre autres

- Naturaliser les frayères, la dernière étude sur la population de truite grise a été faite en 1990. Il rappelle que la pêche au Lac est une activité récréative et non une pourvoirie.
- Information pour les nouveaux arrivants.
- Sensibiliser les locataires à la date de pêche.

10.3 Projet de subvention de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

11. Prévisions et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019-2020.

Mme Martine Lord présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

AG-2019-07 Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019.

Il est proposé par M Michel Héту, appuyé par M. André Boucher et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que transmises avec l'avis de convocation.

12. Ratification des résolutions adoptées par le CA.

Le président fait la lecture des résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité et demande à l'assemblée générale une proposition pour adopter les résolutions telles qu'elles ont été présentées.

AG-2019-08 Rapport à incidence monétaire et /ou responsabilité.

Il est proposé par Mme Martine Lord, appuyé par M. Daniel Frigon et unanimement résolu d'adopter le rapport concernant les résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité telles que lues et déposées.

13. Nomination des vérificateurs externes.

Le président de l'assemblée remercie les vérificateurs externes soit Mme Élisabeth Rivard et M. Christian Lefebvre pour leur travail de vérification.

Il demande à l'assemblée de faire des propositions pour la nomination des vérificateurs pour la prochaine année financière.

Comme il ne reçoit aucune proposition, le conseil d'administration examinera ce sujet au cours des prochaines rencontres.

14. Élection des officiers (postes : présidence, vice-présidence et trésorerie).

14.1 Présidence (mandat de deux ans)

14.2 Vice-présidence (mandat d'un an)

14.3 Trésorerie (mandat de 2 ans)

La présidente d'élection, Mme Diane Vincent, annonce qu'elle a reçu une seule candidature pour le poste de président / présidente, une pour le poste vice-président et une pour le poste de trésorière.

Elle lit un extrait des règlements sur les mises en candidature et présente la candidature reçue pour ces postes.

AG-2018-09 Présidence

Il est proposé par M Michel Hêtu, appuyé par M. Daniel Bourassa et unanimement résolu que M. Roger Sylvestre occupe le poste de président pour les deux prochaines années.

M. Roger Sylvestre accepte.

AG-2018-10

Il est proposé par M Bernard Langer, appuyé par M Jean-Pierre Poudrier et unanimement résolu que M. Michel Hetu occupe le poste de vice-président pour la prochaine année.

M. Michel Hetu accepte.

AG-2018-11 Trésorerie

Il est proposé par M Christian Lefebvre, appuyé par M Jean Vallières et unanimement résolu que Mme Martine Lord occupe le poste de trésorière pour les deux prochaines années.

Mme Martine Lord accepte.

La présidente d'élections informe l'assemblée que trois postes de représentants de secteur sont à combler et qu'elle peut recevoir les candidatures. Un formulaire était disponible à l'entrée et a également été transmis lors de la convocation.

Comme il n'y a aucune proposition pour pourvoir à ces postes, le conseil d'administration aura à les combler lors de sa prochaine rencontre.

15. Affaires nouvelles

M. Pierre Bertrand informe les membres qui le souhaitent, qu'un 4 à 6 est prévu au Bistro du village.

16. Périodes de questions

On demande si l'activité du souper spaghetti aura lieu dans la prochaine année. Mme Dubé s'occupera de cette activité.

Mme Lyne Dubé demande si le paiement direct sera activé dans la prochaine année. Le paiement devrait être mis en place dans la prochaine année.

Déclaration de Roger Sylvestre, président, remercie M. Pierre Bertrand qui a œuvré pendant les sept dernières années à titre de président de l'APLS et souligne le moment par un _____

17. Levée de l'assemblée à 10 h 45h

AG-2017-12 Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités

Il est proposé Mme Brigitte Bourdage, appuyé par Mme Josée Leboeuf et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 11 h.

Pierre Bertrand, président

Pierre Harnois, secrétaire